

COMMUNAUTE URBAINE DE

BORDEAUX

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 22JUN 2007 A 09 H 30

(Convocation du 11 Juin 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt deux Juin Deux Mil sept à 9 h 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Madame Odette EYSSAUTIER pour examiner le Compte Administratif 2006.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean Didier, M. BAUDRY C M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FR. ANCOIS Béatrice, Mme DELALJNAY Michèle, Mme DIEZ Mate, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme FÇEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, M. PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence
(jusqu'à 11 h 25)
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. BANNEL Jean Didier à M. QUANCARD Joël (jusqu'à 10h20)
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9h45)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C
(jusqu'à 11h00)
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel
M. CAZENAVE Charles à M. MERCHERZ Jean (jusqu'à 10h25)
Mme. CONTE Marie -Josée à M. BROQUA Michel
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel

M. DANE Michel à Mme NOEL Marie-Claude
Mme. DARCHE Michelle à Mme PARCELIER Muriel
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Jean-Louis
M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme DUMONT Dominique à M. ROUSSET Alain (jusqu'à 10h00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick (à partir de 11h00)
M. LOTHAIRE Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12h15)
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MANSENCAL Alain à M. LOTHAIRE Pierre (à partir de 12h20)
M. SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (jusqu'à 11h00)
M. TAVART Jean -Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUTON Elisabeth à M. SIMON Patrick (à partir de 12h15)
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10h30)

LA SEANCE EST OUVERTE

Compte administratif de l'exercice 2006 - Approbation.

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En application de l'article D 2342.3 du code général des collectivités territoriales, le budget général de l'exercice 2006 pour lequel le compte administratif vous est soumis aujourd'hui par Monsieur le Président de la Communauté, s'est exécuté du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006 pour les opérations de la section d'investissement et du 1^{er} janvier 2006 au 31 janvier 2007 pour les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

TABLEAU

Il convient de rappeler que les restes à réaliser figurant aux articles intitulés « autofinancement complémentaire de la section d'investissement » ou « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » ne sont pas comptabilisés.

Les résultats par budget

Ces résultats peuvent être détaillés comme suit :

TABLEAU

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote du projet de délibération suivante :

- Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales ;
- Vu les décrets et instructions ministérielles sur la comptabilité publique ;
- Vu le budget de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;
- Vu le compte de gestion de M. le Receveur des Finances de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui vient de faire l'objet d'un rapport spécial ;
- Vu les avis des Conseils d'Exploitation des Régies à simple autonomie financière des Restaurants Administratifs, de l'Abattoir et du SPANC sur leurs comptes financiers respectifs,

Le Conseil de Communauté, ayant élu comme président de séance M. _____, M. le Président s'étant retiré en application de l'article L 2121-14 du C.G.C.T., délibère :

ARTICLE 1 – Le compte d'ordre et d'administration présenté par M. le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour l'exercice 2006 est approuvé.

ARTICLE 2 – Tous budgets confondus, les recettes et dépenses de l'exercice 2006 sont arrêtées, en mouvements budgétaires, aux montants suivants :

RECETTES REALISEES :	INVESTISSEMENT	859.417.476,85
	FONCTIONNEMENT	997.108.997,34

		1.856.526.474,19

DEPENSES REALISEES :	INVESTISSEMENT	902.775.976,47
	FONCTIONNEMENT	741.404.239,03

		1.644.180.215,50

d'où il résulte un excédent global de clôture en euros de :

212.346.258,69

MOUVEMENTS REELS

Les opérations d'ordre entre les deux sections du budget ou à l'intérieur de chaque section et les transferts entre budget principal et budgets annexes, s'élèvent à 520.950.821,10 €. Dès lors, les mouvements réels intervenus au cours de l'exercice 2006 peuvent être retracés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	444.464.424,40	891.111.228,69	1.335.575.653,09
DEPENSES	571.169.286,32	552.060.108,08	1.123.229.394,40
EXCEDENT DE CLOTURE			212.346.258,69
Cet excédent était fin 2005 de :			215.060.837,23

Hors provisions diverses (13.207.943,22 €), l'excédent global de clôture ressort à 199.138.315,47 €.

SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2006

	ACTIF	PASSIF	EXCEDENT OU DEFICIT
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	212.346.258,69		212.346.258,69
RESTES A REALISER	206.840.022,59	306.003.018,56	-99.162.995,97
	419.186.281,28	306.003.018,56	113.183.262,72

ARTICLE 3 – Les excédents sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de M. le Receveur des Finances qui fait l'objet d'un rapport spécial. Les résultats

apparaissant au compte administratif 2006 seront reportés au budget supplémentaire de l'exercice 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Votants : 119
Pour : 119
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUILLET 2007**

PUBLIÉ LE : 5 JUILLET 2007

M. HENRI HOUDEBERT